

Séance du 17 avril 2019

Délibération n° 2019/145

**LES NOUVELLES GARES D'ÎLE-DE-FRANCE
SERVICES EN GARE : DEPLOIEMENT ESPACES
CONNECTES ET TOILETTES EN GARE**

**SUBVENTIONS A SNCF MOBILITES
ET CONVENTIONS DE FINANCEMENT**

Le Conseil,

- VU** le code des transports et notamment ses articles L.1241-1 à L.1241-20, L.3111-14 à L.3111-16 et R.1241-1 et suivants ;
- VU** la loi n° 2016-339 du 22 mars 2016 relative à la prévention et à la lutte contre les incivilités, contre les atteintes à la sécurité publique et contre les actes terroristes dans les transports collectifs de voyageurs – article 12 ;
- VU** l'ordonnance n°59-151 du 7 janvier 1959 modifiée relative à l'organisation des transports de voyageurs dans la région Ile-de-France ;
- VU** le décret n°59-157 du 7 janvier 1959 modifié relatif à l'organisation des transports de voyageurs en Ile-de-France ;
- VU** le rapport n°2019/145 ;
- VU** l'avis de la commission de la qualité de service, accessibilité et relations avec les usagers du 11 avril 2019 ;

Après en avoir délibéré,

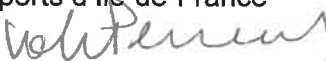
ARTICLE 1 : Attribue une subvention de 3 404 400€ HT à SNCF Mobilités pour la poursuite du programme « Confort d'attente en gare : Espaces Connectés », correspondant à un taux de participation du Syndicat des Transports d'Île-de-France de 100% du coût des travaux.

ARTICLE 2 : Attribue une subvention de 8 955 000€ HT à SNCF Mobilités pour la poursuite du programme « Confort d'attente en gare : Toilettes en gare », correspondant à un taux de participation du Syndicat des Transports d'Île-de-France Mobilités de 100% du coût des travaux.

ARTICLE 3 : Autorise le directeur général à signer les conventions de financement et d'exploitation de ces opérations et leurs annexes avec SNCF Mobilités.

ARTICLE 4 : Le directeur général est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au recueil des actes administratifs du Syndicat des Transports d'Île-de-France.

La présidente du Conseil
du Syndicat des Transports d'Île-de-France



Valérie PÉGRESSE
Accuse de réception en préfecture
075-287500078-20190418-2019-145
-DE
Date de réception préfecture :